

AGIRH | Gérer les dossiers des agents

21 heures

AGIR001

OBJECTIFS

Gérer les dossiers agents dans AGIRH.

PROGRAMME

Cette formation est la première formation prévue sur le progiciel AGIRH. A l'issue de cette formation les utilisateurs seront en mesure de créer des dossiers d'agents, de les modifier, d'éditer des décisions existantes et d'effectuer des saisies collectives d'éléments de paies et de variables d'activités. La saisie d'une paie complète sera possible dès la fin de la formation (possibilités d'effectuer des paies en double).

- Les principes généraux d'utilisation
- L'accès aux dossiers
- La sélection des dossiers
- La mise à jour des dossiers
- L'édition d'une décision
- La création d'un dossier
- La saisie collective des variables d'activités
- La saisie collective des éléments de paie
- La visualisation des bulletins de paie
- La visualisation des mouvements du dossier

Public visé

Agents du bureau du personnel et de la paie, et au moins une personne du service informatique.

Pré-requis

Connaissances Word
Codification de la paie

Modalités pédagogiques

Cette formation est basée pour moitié sur une partie pratique.

Moyens et supports pédagogiques

Support(s) de formation par apprenant

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification.

